



## SOMMAIRE

Le mot du Secrétaire Général	... p 2
Compte-rendu de l'AG du 31 janvier 2011	... p 3
Vos élus en CAP	... p 6
Les membres du bureau	... p 7
Adhérez ! Adhérez !...	... p 8
<b>Dernière minute ! Le 22 mars journée de grève et de mobilisation</b>	<b>... p 9</b>

## Le mot du Secrétaire Général

**l'année 2010 a planté le décor, 2011 nous y allons droit dedans.**

La fusion de notre corps au sein de cette grande filière administrative et de contrôle où nous serons noyés (nous 490 CTT) parmi 7200 agents (principalement des SA) va à l'encontre de toutes nos revendications depuis 10 ans, à savoir la reconnaissance de notre technicité et des risques de notre métier.

En l'état actuel des choses, nous n'y voyons aucun gain en matière indiciariaire, indemnitaire et de carrière. C'est pourquoi nous devons faire pression sur notre ministre pour sauver le corps des CTT, au risque de voir disparaître à moyen terme notre métier par manque de vocation (formation longue non reconnue) et par le départ des agents en poste qui préféreront, à juste titre, aller voir ailleurs pour exercer à salaire égal un métier moins exposé.

Notre assemblée générale du 31 janvier a voté à l'unanimité notamment deux décisions :

- la reconduite de l'intersyndicale UNSA/CGT/FO
- le principe d'au moins un jour de grève.

Afin de nous faire entendre et de forcer la main de l'administration dans les négociations sur notre statut et la fusion annoncée, nous avons acté le principe d'une **journée de grève (le 22 mars 2011)**.

Faisant suite aux actions déjà engagées : pétitions, courriers aux organisations professionnelles et aux élus, communiqué de presse, nous allons saisir la ministre pour demander une audience car la situation est urgente. En effet, vu le calendrier notre sort sera scellé en juillet.

C'est pourquoi nous devons nous mobiliser **ce 22 mars 2011**.

Le bureau du SAFACTT a été renouvelé et nous comptons l'arrivée de Karine SCIPION parmi nous, bienvenue à elle et merci de participer à l'aventure.

Merci à Valérie DELAUNAY qui ne s'est pas représentée car elle se trouve désormais à la Réunion. Merci pour son travail, son investissement et le temps donné tant nationalement que localement.

Merci à tous les membres du bureau pour le super boulot qu'ils font, cela leur prend beaucoup de temps et d'énergie, c'est pour moi un vrai plaisir de travailler avec cette équipe.

Merci à nos élus en CAP et en CTP locaux, le temps qu'ils donnent pour défendre chacun et chacune d'entre-nous mérite d'être souligné car l'action syndicale requiert beaucoup de détermination, de volonté et de don de soi.

Merci enfin à tous nos adhérents toujours plus nombreux, vous nous faites confiance et c'est pour nous un honneur de vous représenter. L'engagement syndical est plus que nécessaire surtout aujourd'hui.

2011 est une année cruciale pour nous tous, c'est pourquoi nous comptons sur vous pour défendre ensemble ce métier auquel nous sommes tous très attachés.

Merci à toutes et à tous, soyons solidaires et unis.

Le Secrétaire Général, Pierre GUERIF





**S.A.F.A.C.T.T. Syndicat Autonome des  
Fonctionnaires  
et Agents chargés du Contrôle des  
Transports Terrestres**

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE UNSA-DEVELOPPEMENT DURABLE/SAFACTT**

**L'Assemblée Générale du SAFACTT a eu lieu le 31 janvier 2011 à la Bourse du Travail à Paris.**

**Lors de cette AG qui a réuni quarante et un contrôleurs de notre corps, nous avons abordé les points suivants :**

- **Rappel des événements de 2010**
  - le 1er semestre a été l'occasion de relancer l'administration sur les revendications et actions pour l'évolution de notre corps.
  - le 22 juin, une rencontre avec Thierry DEGOS, Directeur de cabinet du ministre a permis d'obtenir un engagement sur la tenue de rencontres dans le cadre du dialogue social sur l'évolution de notre corps.
  - Fin août, Corine ARNOUX, conseillère du ministre a été relancée dans le but d'obtenir des dates de rendez-vous avant la fin de l'année.
  - Le 09 novembre, Yves MALFILATTRE nous a présenté la fusion des corps dans le cadre de la RGPP. la catégorie B de notre ministère ne comptera que deux filières :
    - la B "technique".
    - La B "type" Administrative".

La fusion du corps des CTT avec les TS ayant été refusée par la Fonction Publique, notre corps est destiné à intégrer la filière administrative avec les SA et une partie des Contrôleurs des affaires maritimes (CAM) !

**Le SAFACTT, syndicat corporatiste depuis sa création est aujourd'hui fédéré par l'UNSA-DD.  
En 2011, fort de 90 adhérents, il revendique et défend la spécificité métier qui est la nôtre !**

- **La PFR (présentée par Marc ARBIOL)**
  - 2011 voit la mise en place de la PFR, composée d'une part "résultat" et d'une part fonctionnelle. Pour les CTT, la cotation (entre 1 et 6) n'est pas encore définie. La circulaire en attente de parution reprendra les caractéristiques de la PFR de la catégories A.
  - Dans le nouveau système les plafonds de prime sont relevés, toutefois par le biais des modulations, les écarts maximum pourront atteindre selon le grade :
    - 3600 € / an pour un CTT
    - 3900 € / an pour un CPTT
    - 4200 € / an pour un CDTT

alors qu'actuellement les écarts maximum entre les mieux et les moins bien notés ne sont que de :

- 600 € / an pour un CTT
- 650 € / an pour un CPTT
- 700 € / an pour un CDTT.

**La position du SAFACTT est bien entendu d'obtenir la cotation de poste au maximum, mais à ce jour, nous restons dans l'attente de proposition de la part de l'administration.**

#### - La fusion du corps

- le débat dans la salle concernant ce sujet "brûlant" a été passionné. La spécificité de notre métier est aujourd'hui remise en question au travers la fusion du corps. La majorité des CTT s'interroge et s'inquiète sur l'avenir du corps et de notre métier.
- la fusion du corps doit se dérouler selon le processus suivant :
  - méthodologie en groupe d'échange (09/11/2010).
  - état des lieux de l'ensemble des corps
  - réunions thématiques – groupe de travail → synthèse des travaux
  - élaboration des textes statutaires:
    - validation des textes par comité de pilotage
    - présentation aux organisations syndicales.
- **A l'issue, c'est-à-dire approximativement dans la période comprise entre juillet et octobre 2011, le projet entrera dans le "circuit réglementaire" (DGAFP, CTPM, ...) pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2012 !**
- L'intégration de notre corps à 3 niveaux de grade va se faire dans le NES dans une filière à 3 grades également mais avec un accès à la filière qui devrait être au niveau BAC +2 (ou niveau III) !
- A ce jour, nombre de questions reste sans réponses :
  - dans le cadre d'un recrutement BAC + 2 avec un accès direct au 2e niveau de grade, quid des agents entrés dans le corps à niveau BAC, qui se retrouveront plus anciens mais moins bien placés sur l'échelle que les nouveaux arrivants ?  
→ un reclassement des CTT est-il prévu pour un accès rapide au 2e niveau de grade et selon quelles modalités ?)
  - pourquoi pas un reclassement des CTT actuellement en poste dans le 2ème niveau de grade, avant le premier recrutement à niveau BAC+2 à venir ? (cela avait été le cas à l'ITT pour les contrôleurs du Travail des Transports en 2004).
- Bien d'autres questions restent en suspend, et il serait peu dire que nous ne sommes pas entendus ou du moins que nos interlocuteurs restent muets ! La dernière réunion sur la fusion des corps de catégories B qui s'est tenue le 18 janvier 2011 n'a apporté aucune évolution ou information nouvelle !

#### - Les actions en cours

- la pétition lancée a atteint 343 signatures.
- Les envois de courriers aux élus locaux (députés) ont été faits et déjà certains retours font état de questionnement à l'Assemblée Nationale et de questions au gouvernement sur le devenir de notre métier. D'ailleurs notre ministre a été personnellement saisie par un député. Par ce biais, notre ministère aura l'obligation d'apporter des réponses.

- Les organisations professionnelles, les DREAL, la presse professionnelle, les chefs de service transport ont aussi été destinataires de courriers les informant de la situation.
  - C. FEGAR, soutenu par plusieurs collègues, rappelle légitimement que les CTT effectuent des missions régaliennes de l'Etat. Dans le contexte actuel, nous devons réaffirmer notre demande d'intégration des CTT au sein des DIRECCTE où ces missions sont placées.
- **Divers**
- 2010 a aussi été l'occasion pour le SAFACTT, d'intervenir en région (Aquitaine, Centre, Poitou-Charente, Champagne-Ardenne, Nord Pas-de-Calais) pour aborder et débattre de différents problèmes locaux.
  - Une intervention au CRVH de Clermont-Ferrand, a eu lieu dans le but de présenter notre organisation syndicale aux stagiaires. Ces derniers sont d'ailleurs très mobilisés face à la découverte de leur avenir (PFR, fusion des corps).
  - **Rappel sur la circulaire "consignations" :**
    - la circulaire, aussi mal écrite soit-elle et difficile à mettre en oeuvre sur le terrain, doit être appliquée le plus strictement possible par les CTT afin de préserver leur sécurité. Plusieurs DREAL ont déjà fait remonter les difficultés d'application d'un tel texte.
- **Actions à venir**
- Le principe de **la reconduction de l'action Intersyndicale** (avec FO SNPTT et CGT PTAS) a été soumise au vote :
    - l'ensemble des CTT s'est prononcé **POUR à l'unanimité**. L'action commune va donc se poursuivre.
  - Dans l'objectif de la lutte contre la fusion corps, la question : **"Etes-vous pour ou contre une journée de grève ? "**
    - l'ensemble des CTT s'est prononcé **POUR à l'unanimité**.
    - Une date pour cette journée d'action sera définie.
- **Vie du SAFACTT**
- Présentation des comptes 2010
  - Approbation des comptes à l'unanimité.
  - Résolution de principe : l'augmentation du montant de deux euros de la cotisation annuelle de l'adhésion à L'UNSA DD SAFACTT pour 2012, a été soumise au vote :  
l'ensemble des CTT s'est prononcé **POUR à l'unanimité**.
- L'adresse de notre syndicat est :

**UNSA-DEVELOPPEMENT DURABLE – SAFACTT**  
 MEEDDM - permanence UNSA/SAFACTT  
 30, passage de l'Arche PLO I  
 92055 La Défense

***Vos représentants à la CAP nationale des Contrôleurs des Transports Terrestres :***

<b>GRADES</b>	<b>REPRESENTANTS TITULAIRES</b>	<b>REPRESENTANTS SUPPLEANTS</b>
<b>Contrôleurs divisionnaires</b>	<p><b>Pierre GUERIF</b>  DREAL BASSE-NORMANDIE  STIVSR  10 Bd Général Vanier  PB 60040  14006 CAEN cedex  Tél. :02.50.01.83.39</p>	<p><b>Emmanuel PUT</b>  DRE CENTRE  S.T.R  Maison des Cultures Professionnelles  28, rue Pierre Semard  18100 VIERZON  tél :02.48.53.33.00</p>
<b>Contrôleurs principaux</b>	<p><b>Alfred BIHET</b>  DREAL PICARDIE  SDIT/RT  56 rue Jules Barni  80040 AMIENS cedex 1  Tél. :03.22.82.25.26</p>	<p><b>Daniel VINCENT</b>  DRE BRETAGNE  TRA / CTT  22, rue du Commerce  56019 VANNES Cedex  Tél. : 02.97.68.31.45</p>
<b>Contrôleurs</b>	<p><b>Willy DE PETRIS</b>  DREAL RHONE ALPES  STV / UT des Savoies  430 rue Belle eau  73000 CHAMBERY  Tél. : 04.79.62.69.70</p>	<p><b>Christophe HENRY</b>  DRE ILE DE FRANCE  Antenne de Cergy  Galilée 3 – 10 av. de l'entreprise  95891 CERGY PONTOISE cedex  Tél. : 01.34.35.83.24</p>

*Pour tous les sujets abordés lors des CAP (mutations, avancements ...) n'hésitez pas à les contacter !*  
**LE RENOUELEMENT DE NOTRE CAP AURA LIEU EN OCTOBRE 2011**

*Pour vous informer, vous pouvez aussi consulter le site de l'UNSA, en ouvrant les liens suivants :*

<http://www.unsa-fonctionnaires.org/>

ou

<http://www.unsa.org/>

**Les membres du bureau UNSA - DEVELOPPEMENT DURABLE - SAFACTT**

<b>FONCTION</b>	<b>NOM</b>	<b>ADRESSE ADMINISTRATIVE</b>
Secrétaire-Général	<b><i>Pierre GUERIF</i></b>	<b>DREAL BASSE-NORMANDIE</b> STIVSR 10 Bd Général Vanier PB 60040 14006 CAEN cedex Tél. :02.50.01.83.39
Secrétaire-Général adjoint	<b><i>Emmanuel PUT</i></b>	<b>DRE CENTRE</b> S.T.R Maison des Cultures Professionnelles 28, rue Pierre Semard 18100 VIERZON tél :02.48.52.97.94
Secrétaire	<b><i>Willy DE PETRIS</i></b>	<b>DREAL RHONE ALPES</b> STV / UT des Savoies 430 rue Belle eau 73000 CHAMBERY Tél. : 04.79.62.69.70
Secrétaire -Adjoint	<b><i>Pascal ESNAULT</i></b>	<b>DREAL BOURGOGNE</b> 57, rue de Mulhouse BP 4029 21033 DIJON Tél. : 03.80.29.44.46
Trésorier	<b><i>Christophe VAUBAILLON</i></b>	<b>DREAL NORD PAS DE CALAIS</b> STV ZI de l'aérodrome BP 40137 59303 VALENCIENNES Tél. : 03.27.21.31.70
Trésorier -Adjoint	<b><i>Christophe HENRY</i></b>	<b>DRE ILE DE FRANCE</b> Antenne de Cergy Galilée 3 – 10 av. de l'entreprise 95891 CERGY PONTOISE cedex Tél. : 01.34.35.83.24
Chargé de Mission	<b><i>Marc ARBIOL</i></b>	<b>DRE ILE DE FRANCE</b> Antenne de l'Essonne 10 rue Lafayette 91108 Corbeil Essonnes Tél. : 01.60.89.83.62
Chargée de Mission	<b><i>Flora DARMEDRU</i></b>	<b>DREAL RHONE ALPES</b> 165 rue Garibaldi BP 3203 69421 Lyon cedex 3 Tél. : 04.78.62.11.66
Chargée de Mission	<b><i>André AGNIERAY</i></b>	<b>DRIEA ILE DE FRANCE</b> 21-23 rue Miollis 75723 Paris cedex Tél. 01.40.61.85.26
Chargé de Mission	<b><i>Karine SCIPION</i></b>	<b>DREAL AQUITAINE</b> Antenne de Périgueux Cité Administrative Bugeaud Bât H 24016 PERIGUEUX Cedex Tél. : 05.53.03.66.75.

pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait et qui le désire,  
vous pouvez adhérer à l'**UNSA-DEVELOPPEMENT DURABLE – SAFACTT**  
en remplissant le bulletin d'adhésion et en le retournant accompagné de la cotisation  
à notre nouveau trésorier **Christophe VAUBAILLON**

**BULLETIN D'ADHESION 2011 à l' U.N.S.A-Développement Durable SAFACTT**



NOM ET PRENOM : .....

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : DREAL .....

Ci-joint ma cotisation annuelle de 33 € pour 2011  
à l'ordre du **S.A.F.A.C.T.T.** adressée à :

***U.N.S.A-Développement Durable SAFACTT***

**Christophe VAUBAILLON**

DREAL NORD PAS DE CALAIS  
STV  
ZI de l'aérodrome BP 40137  
59303 VALENCIENNES

## **DERNIERE MINUTE !**

Une rencontre avec Mme EYSSARTIER (DRH) concernant la fusion du corps des CTT est prévue le 16 mars 2011.

Préalablement à cette rencontre, un courrier reprenant l'ensemble de nos attentes lui a été adressé, vous en trouverez la copie ci-dessous :

**L'intersyndicale a prévue l'organisation d'une journée de grève et déposera un préavis pour le 22 mars 2011, si à l'issue de cette rencontre, nous ne parvenions pas à obtenir des réponses et garanties concrètes à nos demandes.**

**RESTEZ MOBILISES !!!!**



*Syndicat Autonome des  
Fonctionnaires et Agents chargés  
du Contrôle des Transports  
Terrestres*



**SNCTT**

**Syndicat national des  
contrôleurs des  
transports terrestres**



**Syndicat National des Personnels  
Techniques et Administratifs et de  
services de l'Équipement et de l'  
Environnement**

**A Madame Hélène EYSSATIER**

Caen le 21/02/2011

Madame la Directrice,

Nous prenons note de la réunion que vous organisez le mercredi 16 mars 2011 au sujet de votre intention de faire disparaître le corps des contrôleurs des transports terrestres. Nous y assisterons par principe, mais par conséquent, il nous semble important de bien préciser qu'une telle réunion n'aura de sens que si elle apporte des réponses précises à certaines de nos interrogations que nous vous livrons ci-dessous.

La PFR s'appliquant dès cette année, nous souhaitons savoir comment seront cotés les postes de CTT. Nous attendons une véritable revalorisation de nos primes. Promise depuis tant d'année elle doit prendre enfin en compte la technicité et la dangerosité de notre métier.

Sur l'accès au nouveau corps fusionné, Monsieur MALFILATRE s'était engagé sur un recrutement de niveau III. Comment, réglementairement parlant, ferez-vous pour qu'une partie du corps seulement (ex CTT) ait cet accès ? Dans quelles conditions se ferait donc ce recrutement ? La formation post-concours deviendrait-elle diplômante ?

Dans la mesure où un recrutement de niveau III ferait entrer les contrôleurs au 2ème niveau de grade du NES, quelles solutions envisageriez-vous pour résorber les effectifs du premier grade le plus rapidement possible ? Reclassement immédiat de la totalité des agents, concours spécifique, taux pro-pro différencié par rapport au reste du corps fusionné ? Dans cette dernière hypothèse comment comptez-vous gérer la discrimination qui en découlerait au sein du nouveau corps ?

Par ailleurs pour les contrôleurs divisionnaires bloqués au 3e niveau de grade, des mesures spécifiques seraient-elles prises pour élargir l'accès à la catégorie A ?

Les CTT sont opposés à cette fusion qui met tout en place pour que leur métier disparaisse. Vous ne pouvez pas ignorer ce risque et rien dans vos actes ne vient à ce jour prouver que vous l'avez pris en compte. Nous tenons d'ores et déjà à vous informer que nous appelons les CTT à la grève à partir du 22 mars. Faute de réponse satisfaisante le 16, ce mot d'ordre sera maintenu.

Dans l'attente de vous voir, nous vous prions d'agréer, Madame la directrice, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour le SNCTT FO

Pour l'UNSA / SAFACTT

Pour la CGT/SNPTAS

Jacques DOTU

Pierre GUERIF

Gilles LECLERC